

Saint-Pierre et Miquelon

RESTERONT FRANÇAIS

Quand nous avons jeté ici même un cri d'alarme à propos d'une cession possible à nos alliés de nos possessions de Saint-Pierre et Miquelon, ou nous a accusé volontiers de nous battre contre des moulins à vent. Le danger n'existait que dans notre imagination : plusieurs hommes politiques et non des moindres avaient affirmé que tant qu'ils seraient au pouvoir « Saint-Pierre resterait Français », le monde de la pêche maritime n'avait donc aucune raison de s'émouvoir. Le malheur est que chez nous le Gouvernement ne brille pas précisément pas sa stabilité et qu'un engagement individuel est bien peu de chose en matière de politique générale. Le vieux proverbe qui affirme qu'il n'y a pas de fumée sans feu et le souvenir de ce qui s'était passé pour le « French shore » nous engageront à nous méfier. Or maintenant que la question a perdu un peu de son actualité brûlante, le coin du voile s'entr'ouvre, mais c'est pour nous démontrer que notre appel à l'opinion était indispensable et que l'émotion que nous avons soulevée a permis à notre diplomatie de faire comprendre à nos amis que, malgré tout notre désir de leur être agréable malgré toute la gratitude que nous professons à leur égard, il y a des « arrangements » qui sont impossibles. Quand on est à peu près d'accord sur le droit de tout peuple de régler ses destinées comme il l'entend, ce n'est pas précisément le moment de contester la qualité de Français à une petite population qui, en dépit de son éloignement du théâtre de la guerre, a participé si vaillamment à la défense du territoire. A l'heure actuelle plus de cinquante Saint-Pierrois sont morts pour la Patrie.

Donc, résumons la question : Le Canada convoite depuis longtemps la possession de Saint-Pierre. Il nous accuse – et il n'a pas tout à fait tort – de ne pas tirer suffisamment parti de sa situation privilégiée comme base de pêche. Une campagne a même été faite en ce sens par les journaux Canadiens. De là à nous proposer non pas une « cession », mais un « échange » contre d'autres territoires, il n'y avait qu'un pas. S'il n'a pas été franchi *officiellement*, nous savons qu'officieusement on nous a pressenti et que l'Angleterre, qui tient à récompenser le Canada de son vaillant concours, était favorable au projet. Nous ne pouvons pas douter un seul instant que, sur cette conversation, on a exagéré de part et d'autre !

Dernièrement nous recevions un Saint-Pierrais, dont la parole ne saurait être mise en doute, qui nous affirmait avoir recueilli de la bouche même d'un Conseiller du Gouvernement de Saint-Pierre, l'assurance formelle que l'Angleterre, la France et le Canada s'étaient mis d'accord et que Saint-Pierre changerait certainement de nationalité après la guerre. Ce bruit était tellement accrédité même à Saint-Pierre, que le Gouvernement de nos possessions a dû afficher un démenti officiel.

Qu'on ne nous reproche donc pas de nous être inquiétés à tort. Nous avons fondé, avec l'appui de nombreux Parlementaires, l'*Union des Intérêts économiques de Saint-Pierre et Miquelon*. L'association *fera bonne garde*.

Et si, comme nous l'espérons bien, nous n'aurons pas à lutter pour notre existence réelle, assez d'autres questions resteront encore ouvertes à notre activité. Il s'agit non seulement de garder Saint-Pierre, mais de s'occuper de son avenir de développer son commerce et son industrie, le développement de son port. C'est pourquoi nous reviendrons longuement sur cette question que nous avons l'intention de mener à bonne fin.

Pour aujourd'hui, tenons-nous en à l'entrée en matière Saint-Pierrois, on s'occupe de vous ...

Maurice CABS

Article paru dans « L'Eau qui dort ... » 3^e année, n° 3, de mars 1918.